

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10/07/2020

L'an deux mille vingt, et le 10 juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune de Pontails et Brésis, se sont réunis à [20h] dans la salle de la Mairie, du village Pontails et Brésis, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 juillet 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Pierre de La Rue Du Can, Maire.

Nombre de membres : 11

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pierre De La Rue du Can , Jean-Pierre Boutonnet , Annebelle De Oliveira, Catherine Pépinotremenos, Renée Bouschet, Jean-Marie Boyer, Jacques Pibarot.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Aucun absent représenté

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Renée HEIM, François ANDRE, Christophe COMBES, Yves CAYROCHE

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Mise en place du bureau électoral

Mme Catherine PEPINOTREMENOS est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

Le maire procède à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 7 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Le maire indique que conformément à l'article L284 du code électoral, le cas échéant, l'article 290-1 ou L290-2, le conseil municipal devra élire 1 délégué et 3 suppléants.

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

ELECTION DU DELEGUE :

- Pierre DE LA RUE DU CAN : nombre de suffrages obtenus : 7

ELECTION DES 3 SUPPLEANTS :

- Annebelle OLIVEIRA : nombre de suffrages obtenus : 7
- Jean-Pierre BOUTONNET : nombre de suffrages obtenus : 7
- Jean Marie BOYER : nombre de suffrages obtenus : 7

Les élus acceptent le mandat.

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le [31 aout 2020].

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance.

Le Maire,
Pierre DE LA RUE DU CAN